BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Louis R. Farrell à Anna Laudan, Jos. L. Segar à Albertine Fisher, Louis Ryan à Eva Peterson, Carleton E. Hayden à Viola Georgiana Dominique, Sherman Hogan à Louisa Butler, Hy Prinz à Viola Betz, Isiah Reed à Lillie Danks.

NAISSANCES.

Mmes Basile Recurt, un garçon; Joseph Mercier, un garçon; Ernest C. Thayer, un garçon; Sparks Vignes, une fille; Robt P. Childress, un garçon; Giovanni Balamonte, une fille; John B. Putfork, un garçon; F. J. Hebert, un garçon; Ernest Bonnaffon, un garçon; M. Cousin, une fille.

DECES.

J. E. Capdau, 33 ans, Remparts et Champs-Elysées; Mme Virginie Taylor, 58 ans, 4019 Dryades; Lelia L. Wattingney, 25 ans, 422 Alix; Maurice Kaufman, 47 ans, Louisiana Retreat; Ethel Peterson, 11 mois, 628 Mandeville; Alto Bernard, 17 ans, 418 Neuvième; Andressi Trainer, 28 ans, 3509 Dauphine; Regnoldo H. Bastian, 5 semaines 722 Cadiz; Victor Foto, 24 ans, 1241 Royale; Frederick Schaub, 30 ans, 5527 S. Remparts; Vve Jean La Burthe, 72 ans, 2552 Orléans; Mary Lucas, 27 ans, Hôtel Dieu; Eveline A. Kellogg, 55 ans, 802 Neuvième; Sarah J. Buckley, 59 ans, Hôpital Touro; John Schell, 18 ans, Hôpital de Charité; Susanne Ferguson, 70 ans, Hôpital de Charité; Albert Montégut, 28 ans, 704 Touro.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

JUGE A. M. AUCOIN.

Demande d'émancipation:
Mary A. Marshall.

Schwartz Eustis Co. vs Parker & Gilbert, réclamation de $231.01.

Rosalie Marino vs Metropolitan Life Ins. Co. de N. Y., réclamation de $192.

Peisach Birmon vs D. Rau & Fils, réclamation de $349.

Successions ouvertes:
Mme M. L. Middlemiss, Mary E. Moorr, Edw. J. Fitzmorris, Hy. J. Schaefer.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:
Prosper Sahne, actes de violence; Ily Hines, attaque et blessure.

Acquittés:
George Sanchez, blessure; Chas McKey actes de violence.

Condamnation:
Louis Bichota, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Trouvé coupable:
Joseph Greco, violation de l'acte 93 de 1906.

Affaire abandonnée:
G. W. Chapman, actes de violence.

En jugement:
Jos. Serio, vol avec effraction.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Miss Mary A. Brennan à Auguste Picq, un terrain, St-Thomas, Chippewa, Philip et Sorapuru, $950.

Carrollton Land Co., Ltd, à Warren Jos. Crane, deux terrains, Peniston, Rempart, Gén'l Taylor et Dryades, $2600.

Henry Meyer à la American Hom'd Company, deux terrains, Johnson, Galvez, Arts et Painters, $1600.

L'acquéreur au vendeur, même propriété, $1600.

Poudre Dentifrice PARFAITE DU **Dr. Lyon.**

Nettoie, embellit, conserve les dents et purifie l'haleine.

En usage par les gens raffinés depuis près d'un Demi-Siècle.

7 jan—1an—mer

Gaetano Bellanca, à Luiga Chesseri, terrain, Derbigny, Claiborne, St-Antoine et Bourbon $2,600.

Burt W. Henry à Walters G. Thomas, 2 terrains, Philip, Jakson, St-Thomas et Rousseau, $1,400.

Denis et Albert Labiche à Albert G. Tebo, 2 terrains, Pine, Magnolia, Elm et Broadway, $1,600.

Ville de la Nlle-Orléans, [Camille Berger] à Chas O. Sawtelli, portion Gayoso, Tulane, Dupré et Gravier, $12.50.

Jacob Emmer Sr à Edw. J. Kessler, terrain, France, Lesseps, Villeré et Robertson, $400.

Max Hochfelder à Victor Levy, terrain, Polymnie, Colisée, Euterpe et Prytanée, $5,500.

Mme Frances J. Meehan à Geo. Koppel, terrain, Bermuda, Seguin, Delaronde et Pélican, $2,400.

FAITS DIVERS.

Ouverture de la Convention des marchands de bois.

Les membres de la "Yellow Pine Manufacturing Association" se sont assemblés hier matin, pour leur convention annuelle, dans les salles du second étage de l'Hôtel Grunewald.

La séance a été ouverte à dix heures par le président de l'Association, M. H. H. Foster; trois cents délégués, représentant la plupart des Etats du Sud, y assitaient.

Immédiatement après avoir ouvert la séance, le président a présenté le maire Behrman à l'assemblée.

Le maire, en quelques paroles bien tournées, a souhaité la bienvenue aux délégués et leur a dit tout l'intérêt que prenait la population néo-orléanaise à leurs délibérations, et qu'il espérait que les délégués emporteraient un agréable souvenir de leur séjour dans la ville du Croissant.

Les paroles du maire ont été applaudies avec enthousiasme.

M. Foster, après avoir remercié le maire de son cordial souait de bienvenue, a donné lecture du rapport annuel du comité de l'association.

Ce rapport traite longuement des progrès accomplis au cours de l'année dernière malgré la crise financiere qui, pendant quelques mois, a paralysé les affaires. Depuis le mois de novembre 1907 jusqu'au milieu de l'année 1908, l'exportation du bois de pin s'est ressentie de la dépression générale des affaires et a considérablement baissé, mais à partir du mois de juin la consommation a repris sa marche ascendante et à l'heure présente le commerce du bois est plus florissant que jamais. Le rapport se termine sur diverses recommandations faites aux négociants au sujet de l'inspection et de la qualité des bois.

Un ménage qui ne s'accorde pas.

Les époux Tucker habitent un cottage rue Chippewa. La paix ne règne pas dans le ménage et hier matin les deux époux comparaissaient devant le juge Skinner, de la première cour criminelle, où le mari avait à répondre à une accusation d'attaque avec une arme dangereuse.

Cette accusation a été portée par Mme Tucker, laquelle a en même temps intenté une action en divorce contre son mari qu'elle accuse de brutalité. L'action en diverce sera plaidée ces jours prochains.

Décision du Juge Ellis.

Le juge W. Ellis, de la Cour civile a rendu hier, une décision dans le procès intenté par la compagnie de chemin de fer New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle contre la New Orleans Southern Railroad Company.

La compagnie demanderesse qui exigeait qu'un liquidateur fut chargé des affaires de la New Orleans Southern Railroad Company est déboutée de sa plainte et condamnée à payer les frais du procès.

OUVERTURE DES CLASSES DE FRANÇAIS

A l'école de Belleville à Alger.

Hier a eu lieu, à 3 heures de l'après midi, l'inauguration des classes de français à l'école Belleville d'Alger.

L'Hon. Martin Behrmann, maire de la Nouvelle Orléans, M. Garland Dupré, président de la Chambre, M. M. A. D'Avesne, représentant le Consulat de France, Frank Henning représentant le Bureau des Ecoles et le Comité de l'Alliance Franco-Louisianaise ayant à sa tête MM. Paul Gelpi, 1er vice-président, E. Ecuyer, Alf. Ehemichen, M. Damour, Prof. A. Tollaire assistaient à la cérémonie qui a été brillante.

Les personnages officiels et le comité ont été reçus par Mlle E. M. Hart, principale qui a fait les honneurs de son école, secondée par ses professeurs.

A l'arrivée du cortège officiel, les enfants réunis, au nombre de 300, ont chanté l'hymne américain.

Puis M. Paul Gelpi a remercié, au nom de la société, la principale et les enfants de leur accueil, et, dans un langage heureux, leur a dit qu'ils seraient l'objet de la sollicitude de l'Alliance Franco-Louisianaise. Il a présenté ensuite M. H. Garland Dupré, qui a prononcé une éloquente allocution. Il a fait ressortir l'utilité de l'œuvre de l'Alliance et les services qu'elle est appelée à rendre à la cause de l'éducation en Louisiane. Les cours de français dans les écoles primaires devant préparer les élèves au "High School".

M. Garland Dupré termine en disant aux enfants qu'il ne regretteront jamais d'avoir profité de l'avantage offert par les cours de l'alliance Franco-Louisianaise avantage qui leur permettra de connaître la plus belle littérature du monde.

M. Paul Gelpi présente ensuite le Maire, M. Behrman, qu'est accueilli par un tonnerre d'applaudissements.

M. Behrmann dit combien il est heureux de se trouver en cette occasion à l'école Belleville, et il est également heureux d'exprimer publiquement ses remerciements et ses félicitations à l'Alliance Franco-Louisianaise et aux hommes dévoués qui la dirigent et qui n'hésitent pas à sacrifier leurs précieux instants pour une cause qui a toute sa sympathie: il dit à ces messieurs qu'ils peuvent compter sur son appui.

Il parle, lui aussi, des avantages qu'offre l'Alliance Franco-Louisianaise et engage les enfants à être assidus dans l'étude de cette belle langue française qui fut la première parlée en Louisiane.

Ce discours est suivi du chant de la Marseillaise par les enfants.

M. Paul Gelpi présente ensuite M. Frank Henning, représentant d'Alger dans le Bureau des Ecoles.

M. Henning remercie la Société de ce qu'elle fait pour l'école Belleville et assure le comité de son dévouement.

M. D'Avesne parle ensuite et associe le Consulat à cette œuvre intéressante.

M. Œhmichen dans une allocution pleine d'entrain parle des merveilleux résultats déjà obtenus par les classes de français organisées dans 10 écoles, résultats qui démontrent l'utilité de l'œuvre de l'Alliance. Il remercie le Maire, les autorités du "School Board" et la principale de leur présence et de l'intérêt qu'ils témoignent à une société qui se montre digne des appuis qu'elle reçoit. M. Œhmichen obtient le plus vif succès, et cette cérémonie bien française se termine à la satisfaction générale.

Coup de rasoir.

Au cours d'une querelle survenue, hier après-midi, rue Carondelet 1750 entre James Hallins et Clarence Dale, deux jeunes nègres, le premier a reçu un coup de rasoir à la jambe.

GUERISON D'ERUPTION DE LA PEAU

Se Déclara sur Hanches et Jambes —Si Violente, Irritante et Douloureuse que la Petite Malade ne Pouvait Dormir — Se Grattait Constamment et Empirait

ACTION DE CUTICURA PROMPTE ET PERMANENTE

"A l'âge de deux ans et demi environ, ma fille eut aux hanches et à la partie supérieure des jambes une éruption très irritante et douloureuse. Elle se déclara en Octobre: la première chose que je remarquai fut une petite surface rouge et le constant désir qu'avait l'enfant de se gratter les jambes. Elle ne pouvait pas dormir et l'éruption s'ulcéra et se mit à suppurer. Je la fis traiter par deux médecins, mais son état ne fit qu'empirer. J'achetai alors le Savon Cuticura, l'Onguent Cuticura et le Résolutif Cuticura et au bout de deux semaines de ce traitement elle était parfaitement bien. Ceci se passait en Février. Elle n'a jamais eu depuis la peau rugueuse, et elle a maintenant quatorze ans. Je n'ai fait usage que d'une demi-bouteille de Résolutif Cuticura et de moins d'une boîte d'Onguent Cuticura Mme R. E. Whitaker, Winchester, Tenn., 22 Sept., 1908."

LES FEMMES

Font Partout Usage de Savon Cuticura et d'Onguent Cuticura

Pour conserver, purifier et embellir la peau, pour enlever les croûtes, écailles et pellicules de la tête, pour les cheveux secs, rares et qui tombent, pour blanchir et adoucir les mains rudes et gercées, pour irritations pénibles et ulcères débilitants, comme curatifs et antiseptiques ainsi que pour l'usage de la toilette, du bain et de la chambre des enfants. Garantis purs et peuvent être employés dès l'heure de la naissance.

En vente dans le monde entier. Potter Drug & Chem. Corp., Seuls Props., Boston, Mass.

Expédié Gratis: Livre Cuticura sur les Maladies de la Peau.

La Vente des armes à feu aux mineurs.

A l'époque des fêtes de fin d'année l'inspecteur O'Connor avait annoncé son intention d'appliquer dans toute sa rigueur la loi interdisant la vente d'armes à feu à des mineurs.

En conséquence de cette décision le capitaine L. W. Rawlings du 10e précinct, a accusé hier, M. Paul E. Asbury, qui tient un bazar au No 2007 rue du Canal, d'avoir violé cette loi en vendant des armes dangereuses à des personnes au-dessous de 18 ans.

Il y a quelque temps, le jeune Short, âgé de 13 ans, avait acheté un revolver dans le magasin en question et dimanche dernier, en jouant dans la demeure de ses parent, au No 615 rue Nord Gayoso, il fit feu de son arme et un projectile atteignit son jeune frère Everett à la jambe, lui causant une blessure légère mais douloureuse.

L'enquête ouverte par le capitaine Rawlings fit connaître la provenance du revolver, d'où est résultée l'accusation portée contre M. Asbury.

Vol de grand chemin.

Hier matin, à Gretna, un nègre a arrêté un jeune garçon employé par M. Harry Mayronne, un laitier du voisinage, et, le couchant en joue avec un revolver, lui a ordonné de vider ses poches. Il était cinq heures du matin, l'obscurité était complète et aucun passant ne se trouvant sur les lieux, le jeune homme jugea prudent de s'exécuter.

Il n'avait du reste sur lui qu'une très faible somme d'argent que le nègre empocha en lui recommandant de ne pas jeter l'alarme s'il tenait à la vie. Sur ces mots le malandrin prit la fuite. Le dévalisé n'a pu donner à la police qu'un signalement très vague du nègre, qui à l'heure actuelle, est activement recherché.

Les dernières volontés de John T. Miller.

Le testament de John T. Miller a été homologué, hier après-midi, par le juge George Théard, de la Cour Civile de District.

Par ce testament, qui est daté du 7 septembre [illegible] le défunt fait les legs suivants:

A son neveu, Théodore Miller, son épingle en diamant et sa bague, à son neveu Edwin Miller, sa montre en or, avec chaîne et médaillon; à son neveu Harold Miller, ses boutons de manchettes et deux épingles de cravate; à sa nièce, Carrie Ricks, la propriété portant les nos. 2120 et 2122 rue Troisième, ainsi que tous les meubles, tableaux et ornements qui y sont contenus.

Le reste de ses biens est légué à son frère, M. Joseph Miller, mais sa mère, Mme Magdelena Miller jouira de l'usufruit pendant le reste de sa vie.

Le défunt lègue, en outre, à son frère et à sa nièce, Mme Carrie Ricks, un lot de terre dans le cimetière d'Osyka, Miss., et un second lot dans le cimetière de Greenwood.

Le testateur annule tous les testaments qu'il aurait pu faire avant la date ci-dessus mentionnée et nomme son frère Joseph T. Miller et sa nièce Carrie Ricks, exécuteurs testamentaires sans caution.

VOL.

Des voleurs ont visité le Marché Français, hier matin, et ont fait main basse sur du gibier et des légumes appartenant à Joseph Schirio et John Goot.

DECES.

CASSARD — Décédée mardi, 19 janvier 1909, à 11:45 heures A. M., MANUELA OUCULLU, épouse de feu John E. Cassard, âgée de 67 ans. Les parents et amis de la famille sont invités à assister à ses funérailles de la résidence de son fils, Jules Cassard, No 1428 rue N. Claiborne, cet après-midi, mercredi, à 3:30 heures.

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

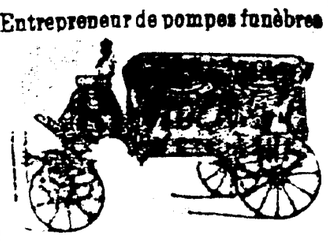

No 623 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Nd Remparts

PHONE {HEMLOCK..... 408

PHONE HEMLOCK 282.

EMILE LABAT

(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1368 AVENUE NORD REMPARTS

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

AMUSEMENTS

Tulane TO-NIGHT AT 8:15 Mats. Wed. Sat. 2

PRIX: Soirs 25c à $1.50 Matinées 25c à $1.00

Le Spectacle Que Vous Connaissez

The CLANSMAN

Une Histoire du Ku Klux Klan

Par THOMAS DIXON, Jr.

Semaine Prochaine—FRANCIS WILSON

19 jan—5f

Orpheum THEATRE Phone M. 333

VAUDEVILLE AVANCE

BOND & BENTON
CHENIDAH SIMPSON
SEPT YULIANS
MELNOTTE TWINS et CLAY SMITH
A. O. DUNCAN
CHINKO
MINNIE KAUFMANN
KINODROME.

19 jan—5f

GREENWALL THEATRE.

Henry Greenwall, Directeur

"WHIRL-I-FUN"

"The Pooleola in Ireland."

Dim. Mat. 24 Jan., The Behman Show

Excursions du Dimanche à Bon Marché

Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle Railroad.

Les trains partent d'Algèr à 8 heures a. m. arrivent à 7:35 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.

J. S. LANDRY, Surintendant.

17 oct

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Messieurs les Sociétaires sont informés que le service du Dr Capdau décédé sera fait à partir de ce jour par le Dr Méraux, 121 avenue Angela, jusqu'à ce qu'on ait nommé le successeur du Dr Capdau.

Les soumissions pour le remplacement du Dr Capdau seront reçues à partir de ce jour jusqu'à vendredi soir à 5 heures P.M. à l'asile de la Société, rue Ste Anne, entre Derbigny et Roman.

Pour les limites et conditions voir le cahier des charges exposé à l'Asile.

20 jan—2 f

Les Repas Que Votre Mère Apprêtait,

étaient exactement ceux que vous trouverez au Restaurant et dans la Salle à Manger sur le Plan Américain du NOUVEL HOTEL ST-CHARLES. Aucune ville au Monde n'a accès aux marchés comme la Nouvelle-Orléans, et aucun Hôtel dans le Pays ne tire profit et ne sert de tout ce qui se trouve dans les marchés du Monde entier, comme le fait le NOUVEL HOTEL ST-CHARLES. Nous servons de tout ce qui est en vente et le faisons cuire comme vous le désirez.

Nous accordons une attention spéciale aux repas après les parties de théâtre et aux Déjeuners et Dîners de Noces. Musique de 12 à 2 p. m. et de 6 à 11:30 p. m. Notre Jardin de Palmiers, l'endroit où l'on peut le mieux se reposer, et unique en son genre au Sud est à votre disposition.

PETITES ANNONCES.

Deux chambres garnies et pension pour couple et fillette douze ans, famille privée sans autres pensionnaires, données détails. Adresses "Français", Bureau de l'ABEILLE.

20 jan—1 f

ACCIDENT.

Mme Lucille Monteleone, demeurant rue Félicité 2497, a été victime d'un accident hier matin vers huit heures et demie. Elle se rendait à l'hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge, lorsqu'en traversant la chaussée à l'intersection des rues Tulane et Bassin elle a été renversée et blessée au corps par une charrette conduite par A. Lapuyade, un laitier. Ses blessures ont été pansées à l'hôpital.

AMUSEMENTS

Crescent TO-NIGHT Last MATS Thurs. Thurs. Sat. 2

PRIX: Soir 15c à 75c Matinée 15c à 50c

De Retour Encore—Meilleur Que Jamais

THE TIME, THE PLACE & THE GIRL

Avec JOHN E. YOUNG.

une Excellente Compagnie.

Semaine Proc.—JUST OUT OF COLLEGE

19 jan—5f

RAFRAICHI A L'AIR GLACE

BLANEY'S LYRIC THEATRE

Où le public se rend cette saison.

TELEPHONEZ MAIN 156.

Marching Through Georgia

Présentant les Artistes de la Saison.

TOUS LES SOIRS.

Matinées Dim., Lun., Ven. et Sam. à 2.

PRIX: Soirs 10, 20, 30 et 50c Matinées 10, 20 et 30c

10c—SHUBERT Spectacle Continu de 12:30 à 10:30 p. m. Chaque Jour.

Grand Divertissement de Tableaux

DE

O. T. CRAWFORD.

Changement de Tableaux les Dimanches et Jeudis.

Chaque Représentation dure Plus d'une heure.

AVIS DE BANQUE.

BANQUE DES CITOYENS DE LA Louisiane, Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1909.—L'élection annuelle de sept Directeurs de cette Banque, pour l'exercice suivant, aura lieu à la Maison de Banque LUNDI, 1er février 1909, de midi à 2 heures p. m.

S. A. TRUPIANO, Caissier.

1er jan—au 1er fév inc

PROPOSITIONS.

Ville de la Nouvelle-Orléans, Lne. Proposition pour l'achat de "New Public Improvement Bonds" de la Ville de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, Lne, 18 décembre 1908.

Le Bureau de Liquidation de la Dette de la Ville de la Nouvelle-Orléans, Lne, par autorité spéciale accordée par les Actes 19 de 1908 et 116 de 1908 de la Législature de la Louisiane et l'Amendement Constitutionnel modifiant les dits actes, recevra à l'office du Bureau de Liquidation de la Dette de Ville salle 10, Hotel de Ville, Nouvelle-Orléans, Lne des propositions cachetées jusqu'à MARDI, 9 FEVRIER 1909, à midi pour l'achat de quatre millions ($4,000,000) de dollars de New Public Improvement Bonds de la Ville de la Nouvelle-Orléans devant être émis d'après les Actes No 19 de 1908 et No 116 de 1908 et l'Amendement Constitutionnel modifiant les dits actes.

Les bons sont remboursables le 1er jan. 1942 mais peuvent être remboursés à l'option de la ville de la Nouvelle-Orléans après le 1er jan. 1928, portant 4 pour cent d'intérêt par an, payable semi-annuellement. Ils sont de la dénomination de $1,000 chacun, avec coupons d'intérêt annexés, payables les 1er janv. et juillet, et sont exempts de toute taxe nationale, Etat, paroisse et municipale.

Les bons seront vendus au plus offrant à un prix qui ne sera pas au-dessous du pair et intérêt accru, joint à la plus faible commission, et aucune soumission ne sera considérée qui demandera une commission de plus de 1/2 pour cent.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque certifié de 3 pour cent de leur montant. Les chèques des enchérisseurs qui n'auront point réussi leur seront rendus immédiatement après l'adjudication. Les chèques des enchérisseurs heureux seront gardés et serviront à couvrir le paiement de la première livraison de bons.

Le bureau se réserve le droit de rejeter une ou toutes les soumissions.

De manière à s'assurer le temps de signer et livrer lesdits bons, ceux-ci seront remis à l'acheteur comme suit:

Un million ($1,000,000) de dollars dans les trente jours, $1,000,000 additionnel dans les soixante jours et les $2,000,000 qui restent dans les quatre vingt dix jours qui suivent la date de la vente.

Marques toutes soumissions "Proposition pour l'achat de New Public Improvement Bonds".

De plus amples détails et particularités seront fournis sur demande à T. Wolfe Jr. secrétaire du Bureau de Liquidation de la Dette de Ville, salle 10, Hotel de Ville, Nouvelle-Orléans, Lne.

T. WOLFE, Jr. Secrétaire.

1 jan—31 f

"Oh! oh! avait il murmuré, ça se corse; l'enfant disparu.... allons donc voir un peu la tête de cette excellente madame Dandré!"

Et le marquis n'avait pas soupçonné la tête que lui-même ferait en se rencontrant rue de Longchamps d'abord avec sa femme, puis avec Maurice Le Chars.

C'est à toute cette suite d'événements qu'il songeait à ce moment, tandis que madame de Morailles, à ses côtés, dans l'auto, regardait défiler rapides les rues, les façades des maisons, les vitrines des magasins et le va-et-vient des passants.

A la Madeleine, elle dit:

—Voulez-vous faire arrêter, je vous prie.

—Vous descendez?

—Oui, un essayage chez Laquin.

—Mais c'est rue de la Paix.

L'auto stoppa. Il aida sa femme à descendre. Un instant, il la suivit des yeux, vit sa silhouette élégante s'éloigner sur le boulevard. Elle entra dans un magasin.

Il dit alors au chauffeur brusquement:

—A la maison.

Si Roggers était venu, s'il allait être fixé!

XXIII

CONFIDENT DU MENAGE

Madame de Morailles éprouva un indicible allégement à ne plus sentir peser sur elle la présence de son mari.

Elle avait besoin de se retrouver seule, de respirer dans cette course à l'abîme où elle roulait entraînée, avec le vent du péril au visage et le vertige du gouffre dans les yeux.

Où allait-elle? De minute en minute la situation s'aggravait: un choc avec le marquis menaçait de se produire, choc mortel, désastreux pour elle et l'enfant de sa souffrance.

La présence de M. de Morailles chez Jeanne, tout à l'heure, ce retour taciturne et gros d'orage, tout annonçait la tourmente.

Par un enchaînement invincible, les effets et les causes se précipitaient en réactions brusques et forcenées; ainsi, avec un cheval emporté, on voit se succéder des images qui se heurtent aux cahots de la voiture à demi fracassée déjà.

La catastrophe allait se produire. Et était-il à un pouvoir humain de l'empêcher?

Que faire? Elle ne pouvait se résoudre à l'inaction, la pire des impuissances.... le besoin de savoir la dévorait. Son angoisse atteignait au paroxysme. Elle ne se sentait plus dans le réel, elle croyait vivre un songe affreux.

Se pouvait-il? Ainsi elle ne pouvait déjà plus, sans démentir Jeanne, se réclamer comme la mère de Jacques.

Déroutée par l'inspiration généreuse de sa sœur de lait, se perdant d'honneur aux yeux du marquis pour la sauver, elle se demandait, terrifiée, si cette nouvelle supercherie n'allait pas attirer de nouveaux malheurs.

Sortiraient-elles, sans être broyées, de cet engrenage de mensonges? Elle qui avait un tel besoin de sincérité, être condamnée à déguiser toujours ses paroles, à masquer ses pensées, être le regard qui trompe, le geste qui déçoit, une héroïne de compromissions perpétuelles, de doi et de trahison forcée, quel supplice!

Ah! que faire!.... Si encore une franchise brutale, une explication tardive avec son mari pouvaient la libérer! Mais au point où en étaient les choses, elle ne pouvait que se perdre, perdre Jacques sans profit.

Elle était, pour sauver ce petit, et pour rester la mère de son beau petit André, qu'on lui enlèverait cruellement, si on savait la vérité, oui, elle était contrainte de continuer cette existence de duplicité, de s'enlizer dans ce calvaire de sables mouvants.

Où aller? Que devenir à cette heure? Retourner rue de Longchamps? Mais Jeanne y était-elle encore? Et que penserait Maurice Le Chars de ce retour?

Rentrer à l'hôtel de Morailles? Pas encore. Elle se sentait étrangère à ce somptueux logis, où rien de son âme à elle n'habitait.

Tristement, elle se dirigea vers la rue de la Paix, puisque le code mondain qui lui dictait ses lois voulait qu'au milieu même des pires chagrins, les plus cruelles affres morales, elle dût tenir son rang de femme admirée, pour qui la beauté et le luxe constituaient des devoirs spéciaux.

Essayer une robe, causer chiffons avec le grand couturier, sourire à la première, faire des observations à l'essayeuse, comme elle se sentait loin de cela! Et cependant, il fallait bien qu'elle le fît! Quand elle sortit de chez Laquin, elle ne se sentit pas le courage de rentrer déjeuner chez elle.

Elle n'avait d'ailleurs pas faim. Elle suivit l'avenue de l'Opéra. Elle traversa la place du Carrousel. Elle arriva à la Seine. Dieu, qu'elle était lasse!....

Elle s'engagea sur le pont et ne put s'empêcher de contempler le fleuve: des bateaux-mouches sillonnaient l'eau, et un remous blanc suivait le tourboiement de leur hélice; une péniche descendait le courant avec une lenteur prudente.

Que de gens, pensa-t-elle, avaient dû regarder ce flot verdâtre avec la morne envie d'en finir! Un élan! On enjambe la balustrade, on se précipite dans le vide et l'on a aux oreilles l'horrible glou glou; les tempes battent, la bouche s'emplit du nauséeux liquide, on se débat, on sombre dans les profondeurs glauques de la mort.

A moins que des mariniers, des agents ne s'élancent, ne vous repêchent et vous sauvent..

A l'idée effarante de reprendre ses sens dans un poste de secours, dévêtue et frictionnée par des mains rudes, madame de Morailles hâte le pas.

Un frisson a couru dans ses moelles. Sa pudeur et sa fierté, ont vaincu l'obsession de sa défaillance. Elle a franchi le passage dangereux. Elle suit les quais, s'engage dans la rue des Saints-Pères, indifférente aux chuchotements d'imbéciles qui, voyant une femme seule, bien mise et distinguée, se croient le droit de la suivre.

Elle arrive enfin rue de Grenelle et se croise avec une femme en noir, dont le beau visage grave à sa vue s'empreint d'une émotion extraordinaire.

—C'est vous, Jeanne?

—Je viens de chez vous, Aurore, dit son amie à voix basse. J'y ai couru dès le départ de M. Maurice Le Chars. Mais on ne m'a pas reçue. Saviez vous que votre mari vient de donner l'ordre de me consigner à la porte de votre hôtel?

—Qu'est-ce que vous me dites là?.....

—La vérité. Gêné, car il me connaît depuis longtemps, le portier a refusé de me laisser entrer chez vous afin de vous attendre. Il m'a dit:

"—J'ai des ordres. Seul, M. le marquis—et il est absent en ce moment—sera visible pour vous."

—Par exemple! exclama madame de Morailles indignée, nous allons bien voir! Venez avec moi. Nous verrons bien si on aura l'insolence devant moi de....

—Non, Aurore, à quoi bon? S'il y a une consigne, et il y en a une, donnée par le marquis, à quoi vous servirait il de la violer?

—Vous fermer ma porte à vous, ma chère Jeanne! Croyez-vous que je le souffrirai?

—Nous ne sommes pas dans des circonstances ordinaires, ma chérie! Puisque j'ai le bonheur de vous rencontrer, profitons en. J'ai tant de choses à vous raconter.

A continuer.

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le expédions sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.